

PARCOURSUP NC ET FR

A L'ATTENTION DES ETUDIANTS CALEDONIENS ET LEURS PARENTS
2023

Marie-Pierre Berthelot et Sophia Affane - Psychologues Education Nationale - Orientation - CIO de la Nouvelle-Calédonie

- **L'exhaustivité : Parcoursup vous permet de découvrir toutes les formations supérieures qui sont reconnues par l'Etat.**

Des formations sous statut étudiant et des formations en apprentissage

- **La simplicité : Parcoursup simplifie vos démarches pour vous permettre de vous concentrer sur votre projet d'orientation**

Parcoursup NC et FR, c'est 1 procédure dématérialisée, 2 calendriers et 1 seul dossier à constituer

Parcoursup, c'est un cadre de présentation des formations pour **trouver rapidement les informations essentielles**, pour **connaître les chiffres clés** de la session précédente

Important : Parcoursup ne fait pas l'analyse des candidatures : ce sont les enseignants des formations du supérieur qui définissent les critères, examinent votre dossier, font des propositions auxquelles vous répondez

- **La transparence, une priorité, pour vous permettre d'affiner votre projet et d'estimer vos chances**

Nouveautés 2023 : Parcoursup permet de visualiser **les critères d'analyse des candidatures qu'utiliseront les formations du supérieur**. Parcoursup permet de consulter des **conseils des enseignants du supérieur** sur les parcours recommandés au lycée ou encore sur la manière de faire votre candidature.

L'accompagnement personnalisé tout au long de la procédure, pour vous aider

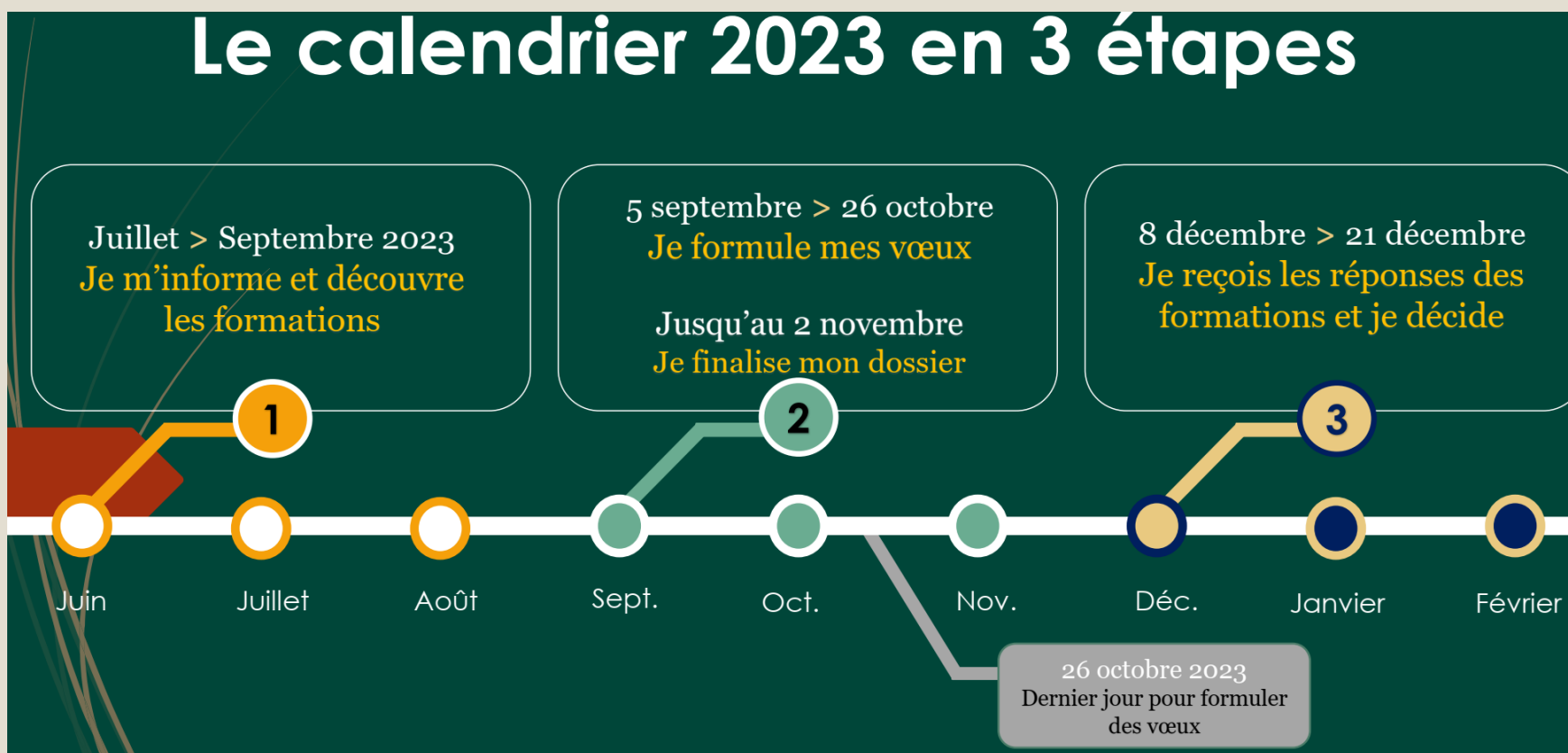
Vous n'êtes pas seuls pour faire vos choix : vous êtes accompagné, au lycée, via la plateforme, pour élaborer votre projet, faire des vœux, choisir votre formation. Si vous n'avez pas reçu de proposition, le Vice-rectorat propose un accompagnement pour vous aider.

- **La prise en compte de votre profil pour favoriser l'égalité d'accès et de réussite des étudiants**

Parcoursup promeut le développement des parcours personnalisés (Oui-Si) à l'université pour favoriser la réussite des étudiants. Parcoursup met en œuvre des actions ciblées pour l'accès au supérieur des lycéens boursiers, professionnels ou technologiques.

Parcoursup prend en compte les situations particulières tels les candidats en situation de handicap ou les sportifs de haut niveau

Le calendrier 2023 en 3 étapes



1

Juillet 2023 → Août 2023

Je m'informe et découvre les formations

DE JUILLET À DÉBUT SEPTEMBRE 2023

Je prépare mon projet d'orientation :

- Je consulte les sites terminales2022-2023.fr et parcoursup-nouvelle-caledonie.fr
- J'échange avec mon professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale. Je participe aux salons. C'est l'occasion de réfléchir sur des perspectives de poursuites d'études ou d'insertion professionnelle.

JUILLET – AOÛT 2023

Je renseigne **ma fiche de dialogue** :

Le **conseil de classe** prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.

27 JUILLET 2023

Ouverture du site d'information de Parcoursup NC 2023 :

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure sur parcoursup-nouvelle-caledonie.fr
- Je consulte le moteur de recherche des formations 2024 : **96 formations sont proposées.**

Des informations importantes sont disponibles sur l'établissement, les enseignements proposés, les compétences et connaissances attendues, les conseils pour les candidats, les critères d'examen des vœux, les possibilités de poursuite d'étude, les débouchés professionnels et les frais de formations.

Parmi les formations dispensant des diplômes reconnus par l'État disponibles via le moteur de recherche de formation :

- **Des formations non sélectives** : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)
- **Des formations sélectives** : classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport...
- **Des formations en apprentissage**

Des informations utiles à consulter sur chaque fiche formation : le taux d'accès, les critères et leur importance, le statut de l'établissement (public/privé), la nature de la formation (sélective /non sélective), les candidats classés en 2022, les frais de scolarité, les débouchés et possibilités de poursuite d'études...

Echanger avec des professionnels dans votre lycée

- Votre professeur principal
- Les Psy-En
- Le CDI

Echanger avec les formations

(contact et dates à retrouver sur Parcoursup)

- Responsables de formations et étudiants ambassadeurs
- Lors de conférences et salons
- Lors des immersions

Consulter les ressources en ligne de nos partenaires

2

5 septembre 2023 → 26 octobre 2023 → 2 novembre 2023

Je m'inscris pour formuler mes vœux et finaliser mon dossier

TOUT AU LONG DU 2ND TRIMESTRE – 1^{ER} SEMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux journées portes ouvertes ou aux journées d'immersion des établissements d'enseignements supérieurs, ainsi qu'aux salon d'orientation.

DU 5 SEPTEMBRE AU 26 OCTOBRE 2023

- Je m'inscris sur parcoursup-nouvelle-caledonie.fr pour créer mon dossier candidat
- Je formule mes vœux : **jusqu'à 10 vœux**

Judi 26 octobre 2023 : dernier jour pour formuler mes vœux

JEUDI 2 NOVEMBRE 2023

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et confirmer chacun de mes vœux.

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2023

Chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

NOVEMBRE 2023

Chaque formation que j'ai demandé organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

- > **Une adresse mail valide** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- > **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

Important : renseigner un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme. Les parents ou tuteurs légaux peuvent également renseigner leur numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent obligatoirement :

- > **Compléter leur dossier :** saisie du projet de formation motivé pour chaque vœu formulé, de la rubrique « préférence et autres projets » et dépôt des éventuelles pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > **Confirmer chacun de leurs vœux**

Un vœu non confirmé ne sera pas examiné par la formation

- **le projet de formation motivé**
- **les pièces complémentaires**
demandées par certaines formations
- **la rubrique Activités et centres**
d'intérêt
- **la fiche Avenir** renseignée par le lycée
- **Des informations sur votre parcours**
spécifique (sections européennes,
internationales, BIA, DNL – DNL pro)

Les éléments transmis aux formations du supérieur

- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1^{er} et 2^e trimestres (ou 1^{er} semestre), notes des épreuves terminales des deux enseignements de spécialité (pour les lycéens généraux et technologiques)

A noter : Pour Parcoursup FR, année de terminale, prise en compte des bulletins 1^{er}, 2^e et 3^e trimestres (ou 1^{er} et 2^e semestres)

1. ACTIVITES ET CENTRES D'INTERETS

Cet onglet est le moyen de compléter votre profil valorisant vos expériences

4 rubriques qui peuvent jouer le rôle de CV

- expérience d'encadrement ou d'animation
- engagement citoyen
- expérience professionnelle et stages
- pratique sportive et culturelle

2. LE PROJET MOTIVE : ATELIERS PSYEN jeudi 27 juillet et sur le reste de l'année 2023

- C'est l'un des éléments de votre candidature examinés par les établissements
- Vous devez montrer en quoi la formation demandée peut vous permettre de réaliser votre projet.
- Vous pouvez expliquer en particulier comment vos acquis peuvent constituer des atouts pour réussir dans la formation
- C'est aussi l'occasion d'évoquer les démarches que vous avez entrepris pour élaborer votre projet d'étude (portes ouvertes, rencontre avec des professionnels etc.)

3. MA PREFERENCE

Zone dans le dossier destinée à la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES), pour mieux connaître votre profil au delà des vœux exprimés. La CAES vous fera des propositions alternatives si vous n'êtes retenu dans aucun de vos vœux.

Un lycéen peut demander une césure directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

- > Durée la césure : d'un semestre à une année universitaire
- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »)
- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup**

3

8 décembre 2023 → 21 décembre 2023

Je reçois les réponses des formations et je décide

VENDREDI 8 DÉCEMBRE – DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu.
Puis **j'y réponds dans les délais indiqués** par la plateforme

MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2023



Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.

JEUDI 21 DÉCEMBRE 2023

Fin de la phase principale – Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de la phase principale
(Archivage des vœux de la phase principale le **23 décembre**)

A PARTIR DU 19 DÉCEMBRE 2023

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

MARDI 19 DÉCEMBRE 2023

La **phase complémentaire** est ouverte. Jusqu'au 13 février, je peux formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles.

La phase d'admission principale : du 8 décembre au 21 décembre

- > Avant le démarrage de la phase de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra faire un choix.**
- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 8 décembre 2023**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.** En l'absence de réponse, la proposition est retirée.
- > Parcoursup permet aux candidats de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues. **Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées.** Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu

Je reçois

Une seule proposition
d'admission

Plusieurs propositions
d'admission

Uniquement des réponses en
attente

Uniquement des réponses
négatives

Je réponds

- ☛ J'accepte ou je renonce
- ☛ je peux demander à conserver tout ou une partie de mes vœux en attente

- ☛ J'accepte une proposition et je dois renoncer aux autres. Je peux maintenir 1 ou plusieurs vœux en attente.
- ☛ Je peux demander à conserver tout ou une partie de mes vœux en attente

- ☛ Dès le 8 décembre, je peux demander un entretien conseil au lycée ou CIO pour envisager de nouveaux vœux en phase complémentaire à partir du 19 décembre.

- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle**
(rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

Info : les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant

Quelles solutions lorsqu'il n'y a pas de proposition d'admission ?

- > **Dès le 8 décembre 2023** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire**
- > **Du 19 décembre au 13 février 2024** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions dans des formations disposant de places disponibles**
- > **A partir du 19 décembre 2023** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

Les services de l'orientation de la Nouvelle-Calédonie

- **CIO Nouméa et Iles - Tel : 26 61 66**
10 rue G. Baudoux. Lundi au jeudi de 8 h à 11 h 30 - 12 h 30 à 16 h 00 - Vendredi après midi de 12 h 30 à 16 h 00
- **Antenne CIO La Foa – Tel : 44 33 04**
Collège Public La Foa - Mercredi matin 9 h à 13 h 00
- **Antenne CIO Poindimié - Tel : 423201/785964**
Lycée Kela. - Mercredi 13 h à 16 H 00
- **Antenne CIO Koné – Tel : 47 37 99**
Collège public de Koné - Mercredi 8 h à 12 h - 13 h à 16 h 00

Padlet : <https://padlet.com/psyengarnier/orientationpostbaclyceegarnier>